



TERMES DE REFERENCES

Recrutement d'un consultant international pour appuyer les consultants nationaux dans la rédaction du R-PP (Readiness Preparation Proposal)

1. Contexte

Le Burundi veut s'engager et avancer dans son processus REDD+. Ceci résulte non seulement de la volonté du Gouvernement mais aussi de la société civile qui veulent participer pleinement à la lutte contre le changement climatique, mais aussi bénéficier des éventuels bénéfices qui peuvent résulter de la mise en place du mécanisme. Des échanges entre le Burundi et plusieurs bailleurs de fonds ont déjà commencé depuis 2010, principalement pour la mise en place de sa stratégie Nationale REDD+ et du Système National de Suivi des Forêts (SNSF) en collaboration avec la FAO. Le Burundi a également entamé les procédures pour devenir membre du FCPF à travers sa lettre de manifestation d'intérêt adressée à la COMIFAC pour le déclenchement de la phase R-PIN. Le Projet MNV et son déploiement constituent pour le pays une opportunité pour faire avancer rapidement son processus REDD+ ainsi que la construction de sa stratégie REDD+(R-PP) au regard de l'appui technique que met le projet MNV à disposition du pays. Le projet MNV constitue ainsi une amorce et surtout un signal fort pour l'engagement du Burundi en termes de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts.

C'est dans cet objectif d'élaboration de son R-PP que la FAO en collaboration avec le Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (MEEATU) voudrait recruter un consultant international spécialiste de l'un ou de plusieurs des domaines suivants: politiques publiques, suivi-évaluation, Inventaires des gaz à effet de serre, Télédétection, imageries satellitaires, sciences environnementales, cartographie et SIG ou d'autres disciplines apparentées, pour identifier les options stratégiques préliminaires du processus REDD+ à intégrer dans le R-PP.

2. Cadre

Le Consultant sélectionné pour cette Assistance Technique devra coordonner une équipe pluridisciplinaire d'experts nationaux connaissant bien le contexte national et

maîtrisant les aspects politiques, scientifiques et techniques de la REDD+. Ces experts auront été préalablement recrutés par la FAO en collaboration avec le MEEATU.

Le R-PP dresse un bilan de la situation nationale au regard du déboisement, de la dégradation des forêts, et des autres activités de la REDD+ et propose un travail analytique et une consultation publique sur les principales composantes de la préparation à REDD+.

Il s'agit des éléments centraux de la décision de la Conférence des parties de Cancun qui sont résumés ci-dessous :

1°) Stratégie REDD+ : Identification des options stratégiques de la REDD+ à la sous-composante 2b du R-PP : un ensemble de mesures programmatiques ou politiques pour réduire le déboisement et/ou la dégradation des forêts, et de préserver et développer les stocks de carbone, apportant une réponse directe aux facteurs clés du déboisement et de la dégradation des forêts.

Les options stratégiques de la REDD+ comprennent des ajustements visant à corriger les lacunes juridiques, réglementaires et institutionnelles et le manque de capacités qui font obstacle à l'efficacité des actions engagées pour venir à bout des causes principales du déboisement et de la dégradation des forêts, en tenant compte des considérations environnementales et sociales prioritaires ;

2°) Évaluation de l'utilisation des sols, des lois et politiques forestières et de la gouvernance : L'identification des options stratégiques de la REDD+ nécessite d'évaluer la situation en termes de déboisement, de dégradation des forêts, de conservation et de gestion durable des forêts et des problèmes connexes de gouvernance ; elle implique aussi d'identifier les considérations environnementales et sociales prioritaires associées aux principaux facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts (sous-composante 2a du R-PP) ;

3°) Un niveau d'émission de référence national pour les forêts et/ou un niveau de référence national pour les forêts : Une estimation des changements historiques de la couverture forestière, des émissions de gaz à effet de serre et de la part due au déboisement et/ou à la dégradation des forêts et aux autres aspects liés aux activités REDD+, qui rende compte de la situation du pays, avec éventuellement des projections sur le niveau futur d'émission (composante 3 du R-PP) ;

4°) Un système de suivi : pour mesurer, notifier et vérifier l'incidence de la stratégie REDD+ sur les émissions de gaz à effet de serre et d'autres avantages multiples, et surveiller les facteurs favorisant le déboisement et la dégradation des forêts, ainsi que d'autres variables pertinentes pour la mise en œuvre de la REDD+ (composante 4 du R-PP) ;

5°) Impacts sociaux et environnementaux : Évaluation des principaux risques sociaux et environnementaux et des retombées potentielles (tant positives que négatives) des options stratégiques de REDD+, du cadre de mise en œuvre, etc. ;

6°) Les différents besoins en renforcement de capacités et investissements doivent être évalués pour chaque composante du R-PP : politiques et mesures retenues par la stratégie nationale REDD+, évolutions institutionnelles et légales liées au cadre de mise en œuvre, établissement du niveau de référence, mise en place du système de MNV, etc. ;

Une évaluation sera effectuée de façon spécifique à chacune de ces composantes, en fonction des capacités déjà en place, des actions prévues par les programmes de développement déjà existants pour les renforcer, et des manques constatés. De même, un chronogramme des activités à mener sera développé pour chaque composante du R-PP. Tout ceci sera consolidé dans la composante 5 ;

7°) La composante 6 a pour objet d'aider le pays à suivre l'avancement de sa préparation, à identifier et à corriger, le cas échéant, les lacunes, déficits et insuffisances de résultats. À l'aide d'indicateurs simples, le cadre de suivi-évaluation facilite le suivi des progrès au regard des résultats visés à chaque composante, par exemple le calendrier d'activités à réaliser, les produits et le résultat final. Elle sert à donner au gouvernement et aux autres parties prenantes des retours d'information en temps réel sur la progression des travaux engagés en vue de la préparation à la REDD+.

3. Objectif

L'objectif de cette consultance est la mise en cohérence, consolidation et finalisation du R-PP du Burundi, sur la base des travaux réalisés par les consultants nationaux.

Les éléments à intégrer dans le R-PP doivent être conformes aux directives développés dans le canevas officiel conjoint entre le FCPF et l'UN-REDD (version 6).

4. Produits attendus

Le consultant international devra rendre le RPP du Burundi complet, consolidé et cohérent. Pour ce faire, le consultant international effectuera les tâches suivantes :

(i) Définition et orientation des travaux en lien avec le Comité national REDD+, (ii) mobilisation et supervision des experts nationaux, (iii) Appui aux experts, relecture et contrôle de la qualité des rapports rendus, (iv) Appui ad hoc à la réalisation des prestations : participation aux actions d'information, de renforcement des capacités, de consultations et de travaux analytiques.

Le rapport de chaque composante inclura : (i) un chronogramme des activités de préparation planifiées pour la composante, (ii) un budget résumant les besoins d'appui financier pour la composante. La composante 5 consolidera ces éléments en un plan d'action et un budget global.

Plus spécifiquement le consultant international aura à accomplir les tâches suivantes :

- ✓ La mise en cohérence des données et des différentes thématiques entre elles et entre les différentes composantes constituant le document ;
- ✓ La coordination des contributions des experts nationaux et personnes-ressource ;
- ✓ La supervision du travail de l'ensemble de l'équipe, dès le début du processus d'élaboration du R-PP ;
- ✓ L'appui technique aux consultants nationaux pour la préparation des supports d'information et des présentations powerpoint pour les 05 ateliers régionaux et 01 atelier national, et dans la préparation et la réalisation des ateliers de consultations et de validation du document R-PP final ;
- ✓ Collaborer avec l'équipe des experts nationaux dans la collecte et l'analyse des informations en vue de compléter les différentes sections du R-PP ;
- ✓ La vérification de la qualité et de la pertinence des informations collectées ;
- ✓ La consolidation des inputs des experts, des personnes-ressource et des parties prenantes ;
- ✓ La rédaction des composantes 5 et 6 du R-PP ;
- ✓ La production du document R-PP final sur la forme et le contenu souhaités ;
- ✓ Réviser la mise en forme du document R-PP et s'assurer de sa cohésion finale.

5. Méthodologie

Le consultant international sera maître de la mise œuvre du document R-PP, en collaboration avec la FAO et le MEEATU. Il réalisera à priori pour cela trois missions au Burundi, tel que décrit ci-dessous dans le chronogramme. Entre ces missions, il assurera un suivi à distance au moyen de communications par email, vidéoconférence, téléphone, etc.

6. Chronogramme

Livrables	Délai
<i>Mission1</i> : Début du processus de l'élaboration du R-PP (Définition et orientation des travaux avec les consultants nationaux)	10 jours, après signature des contrats par les consultants nationaux (4 ^{ème} semaine d'août 2013)
<i>Mission2</i> : Evaluation à mi-parcours (supervision des experts nationaux sur l'état d'avancement des travaux et du déroulement des consultations)	10 jours (Début octobre 2013)
<i>Mission 3</i> : durant l'atelier de validation (Appui aux experts, relecture et contrôle de la qualité des rapports rendus)	10 jours (mi-novembre 2013)
Le travail à domicile avant les missions et après les missions	20 jours (délai qui couvre la période de rédaction du R-PP)

7. Expérience et qualification

- Avoir un niveau minimum un Master et une expérience pertinente d'au moins 10 ans dans les domaines ci-après : politiques publiques, sciences socio-économiques, inventaires des gaz à effet de serre, télédétection, imageries satellitaires, sciences environnementales, cartographie et SIG ou d'autres disciplines apparentées ;
- Parler et écrire parfaitement le français, la connaissance de l'anglais est un atout ;
- Maîtriser l'outil informatique

8. Critères de sélection

- Niveau de maîtrise des principes et des pratiques de systèmes de surveillance des forêts pour la REDD+ dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique ;
- Étendue des connaissances et de l'expérience pratique dans le domaine forestier, notamment de la REDD+, les aspects I-GES, télédétection, inventaires forestiers, etc.
- Excellente connaissance des politiques en lien avec la REDD+, les NAMAs (Nationally Appropriate Mitigation Actions), et la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique ;
- Expériences préalables dans la rédaction de R-PP ;
- L'Expérience préalable dans un pays en développement et dans la sous-région constitue un atout ;
- Aptitude confirmée à planifier et à organiser le travail au sein d'équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ;
- Aptitude à l'analyse de questions techniques et capacité de s'exprimer de manière claire et concise, à l'oral comme à l'écrit.

9. Date de démarrage et durée de prestation.

- La date probable pour le début des prestations est prévue le 26/Août / 2013.
- Le nombre total de jours (ouvrables) de prestation est fixé à 50 jours (incluant terrain et rapports).

10. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Une notice personnelle dûment remplie (à retirer le formulaire au site de la FAO) ;

11. Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers sont adressés au courriel FAO-BI@fao.org au plus tard le **16/Août/2013 à 14 H 00 GMT.**